

vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire ?

En tant que propriétaire d'une résidence secondaire, sur le littoral de Loire-Atlantique ou à proximité, vous participez pleinement à la dynamique du territoire et à sa valorisation.

Afin de mieux connaître vos pratiques et vos attentes, l'agence d'urbanisme de la Région de Saint-Nazaire (addrn), avec le soutien des offices de tourisme, vous propose de répondre à un questionnaire rapide sur votre logement secondaire et son environnement.

pour répondre : www.addrn.fr